

Journal des actualités municipales de Bouzonville



Le Goupil

de Bouzonville

bouzonville.fr

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020

Dossier

Habitat et urbanisme : transformer Bouzonville



Hôtel de Ville

Place du Général de Gaulle
57320 Bouzonville

bouzonville.fr

lundi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
mardi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
mercredi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
jeudi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
vendredi :	8h - 12h	13h30 - 17h30

Permanences :

Le Maire et les Adjointes sont disponibles sur rendez-vous.

Le Maire est également disponible sans rendez-vous :
tous les mardis de 10h à 12h et le premier samedi du mois de 10h à 12h, en Mairie.

Contact :

Tél. : 03.87.78.44.44

e-mail : contact@mairie-bouzonville.fr



2, rue des Bénédictins
57320 Bouzonville

espace-culturel-bouzonville.fr

Tél. : 03.87.75.50.17

e-mail : espace.culturel@mairie-bouzonville.fr

mardi :	10h - 12h	
mercredi :	10h - 12h	14h - 18h
vendredi :		16h - 19h
samedi :	10h - 12h	13h - 15h

Vous pouvez également réserver en ligne :
www.espace-culturel-bouzonville.fr



est édité par la Ville de Bouzonville

Directeur de la publication :
le Maire, Armel CHABANE

Rédaction, photos et montage :
Direction de la communication

Impression sur papier recyclé :
Imprimerie L'HUILLIER à Florange

Édito du Maire



Chères Bouzonvilloises, Chers Bouzonvillois,
Mes chers Concitoyens,

Depuis notre entrée en fonction le 25 mai dernier, mon équipe et moi-même sommes quotidiennement à la tâche, au service des habitants et de notre Ville. Notre volonté est de construire le futur de Bouzonville et de répondre aux problématiques quotidiennes des citoyens.

Les 100 premiers jours du mandat ont permis de répondre à plusieurs urgences, bien que le travail soit encore important sur tous les sujets : propreté, embellissement, sécurité, proximité, etc. Et nous allons aller encore plus loin dans les mois à venir car je sais qu'il s'agit de préoccupations fortes pour vous toutes et vous tous.

Dans le même temps, il va nous falloir concentrer l'action de la municipalité sur des enjeux de long terme. Notre objectif est de transformer Bouzonville. Dans ce cadre, la rénovation de l'habitat ancien, la démolition de certaines bâtisses vétustes et dangereuses ainsi que la création de nouveaux quartiers seront notre priorité. Et parallèlement à cela, nous avons remis sur les rails un chantier depuis trop longtemps délaissé : la rénovation de l'ancien Lycée Professionnel. Nos ambitions sont grandes : Maison de Santé, Maison de Services, extension de la Mairie, Maison de la jeunesse et des Associations, logements seniors, etc.

Je le sais, il nous faudra financer tous ces projets, probablement par de l'emprunt et par des efforts de chacun. Mais ne l'oublions pas : tous ces investissements ont pour unique objectif de rendre notre Ville plus attractive, plus forte, plus dynamique.

Votre soutien à l'ensemble de nos démarches est essentiel.

Sans vous, nous n'y arriverons pas !

À très bientôt et prenez soin de vous !

Fidèlement,

Armel CHABANE, Maire de Bouzonville

Sécurité Du renfort pour la Police Municipale

La municipalité de Bouzonville a fait de la sécurité de la Ville une priorité. Le conseil municipal a voté la création d'un troisième poste de policier pour renforcer le service, début 2021. Avant l'été, la municipalité avait décidé de redéfinir les missions et de redéployer l'action de sa Police avec pour objectif d'accentuer la présence sur le terrain, notamment la nuit et la proximité avec les citoyens.



Fête Patronale

Une convivialité retrouvée pour un retour plébiscité

La municipalité de Bouzonville a voulu renouer avec son histoire et ses racines en remettant à l'honneur sa fête patronale. L'événement était attendu depuis des années. L'idée était de repositionner cette date dans le calendrier des animations de la ville, mais aussi de retrouver l'esprit des jeux simples et de la convivialité d'une kermesse qui a mobilisé de nombreux acteurs de la ville.



En images



Cinéma Drive-in au Parc de la Nied, le samedi 22 août.



Caravane du Sport, le mercredi 26 août. Découverte des sports au Parc de la Nied avec les associations de Bouzonville, le département de la Moselle et le CDOS 57.



Rentrée scolaire 2020-2021 pour tous les établissements scolaires de Bouzonville.



Commémoration du 150^e anniversaire de la guerre de 1870 et hommage aux 5 soldats français. Heckling, le 19 septembre 2020.



Journée Européenne du Patrimoine, le dimanche 20 septembre 2020, à l'Abbatiale.

Habitat et urbanisme

transformer

Bouzonville

Pour attirer de nouveaux ménages et renforcer l'attractivité de la Ville de Bouzonville, la municipalité met en place une politique volontaire pour transformer la Commune.

Le Conseil Municipal vient de lancer un vaste plan de relance qui doit permettre la restructuration et le développement conjoint de :

- l'habitat et l'urbanisme,
- l'environnement et l'économie d'énergie,
- le centre-ville et le commerce
- les services publics.

Un premier diagnostic révèle combien certains bâtiments sont laissés à l'abandon. La commune a décidé de mettre en œuvre une procédure d'abandon manifeste pour certaines habitations jugées insalubres.

Une étude sur la performance énergétique des bâtiments communaux a également été lancée. Il s'agit de réaliser des économies d'énergie et des économies sur le budget de la ville à long terme.

À l'angle de la rue de Sarrelouis et de la petite Suisse, le bâtiment abandonné constitue une verrue. Dangereux, il sera détruit en 2021 et profitera d'un nouveau projet

subventionné d'un parking végétalisé permettant de sortir du « tout-béton ».



Dans le cadre de l'opération de revitalisation de territoire, la Ville de Bouzonville souhaite s'associer aux différents partenaires que sont la CCB3F, l'EPFL et tous les soutiens financiers pour investir dans la restructuration de l'ancien bâtiment du LEP, à côté de l'Hôtel de Ville. La réhabilitation des bâtiments doit permettre d'y développer un pôle multi-services avec des services publics et encourager

l'économie de proximité. La valorisation des terrain en friche derrière le bâtiment doit permettre la création de nouveaux logements, notamment destinés aux seniors.

Pour développer le commerce de proximité en centre ville et inciter les propriétaires à réagir, les locaux commerciaux laissés vacants vont être taxés.

Si la propreté et le fleurissement de la ville ont pu apporter un signe visible et rapide de l'embellissement, le vaste plan de relance s'inscrit dans un projet à long terme de restructuration et de valorisation de Bouzonville.

La procédure d'abandon manifeste

Les immeubles de la Résidence les Pierres Hautes ont fait l'objet d'arrêtés de péril ordinaire.

L'absence d'entretien, les portes et fenêtres brisées, les faux-plafonds arrachés ou démontés, caves encombrées de déchets mettent en péril la sécurité des habitants et de tout le quartier. Les conditions de vie pour les familles mais aussi les conséquences engendrées sur le quartier avec le squatte et le vandalisme sont intolérables. Si le propriétaire n'engage pas les travaux nécessaires, la procédure conduit jusqu'à l'expropriation des biens immobiliers. L'objectif est de reconquérir ce quartier et de ne pas le laisser à l'abandon.

Taxation des locaux commerciaux vides

Bouzonville compte plusieurs locaux commerciaux vacants depuis plus de deux ans.

La municipalité souhaite inciter les propriétaires à louer ou vendre leurs biens à des commerçants pour soutenir l'attractivité du Centre Bourg.

Le Conseil Municipal a voté la création de cet impôt incitatif dont l'assiette d'imposition est fixée par l'administration fiscale au taux de 10% de la valeur locative la première année, puis 20% la deuxième année et 30% à partir de la troisième année.

CCB3F

La communauté de communes vous aide à rénover votre habitat



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les propriétaires occupants peuvent bénéficier d'aides financières, d'un appui administratif et de conseils techniques pour l'amélioration de leur patrimoine immobilier.

Cette opération mobilise des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Région Grand Est et de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F).

Les travaux éligibles aux aides :

- les rénovations énergétiques (isolation intérieure et extérieure, menuiseries, système de chauffage,...)
- les travaux lourds de rénovation et de mise aux normes d'un logement dégradé (électricité, sanitaires, chauffage...)
- l'autonomie de la personne (accessibilité, aménagement et équipement des pièces d'eau, monte-escalier,...)



Programme d'aide au ravalement de façade

Pour améliorer l'habitat et sans aucune condition de ressources, la CCB3F s'engage à valoriser le patrimoine architectural. L'objectif est de maintenir son programme d'aide au ravalement des façades. Ce dispositif, soutenu par la région Grand Est, permet à des propriétaires privés, qu'ils soient occupants ou bailleurs, de bénéficier d'aides financières pour leurs travaux.

Les bâtiments éligibles relèvent de deux catégories :

- les habitations datant d'avant 1965,
- les « Maisons identitaires » inscrites à l'inventaire de la Communauté de communes.

Renseignements auprès du service Habitat : 03.82.83.89.86 et www.ccb3f.fr/habitat

Au service de la République : portraits de deux porte-drapeaux André Guerbert et Victor Muller

Ils sont au service des couleurs de la Nation. Ils sont garants des hommages et portent une part de l'Histoire, de la mémoire et de l'image de la France. Rencontre avec André Guerbert et Victor Muller, bénévoles engagés au service de la République.

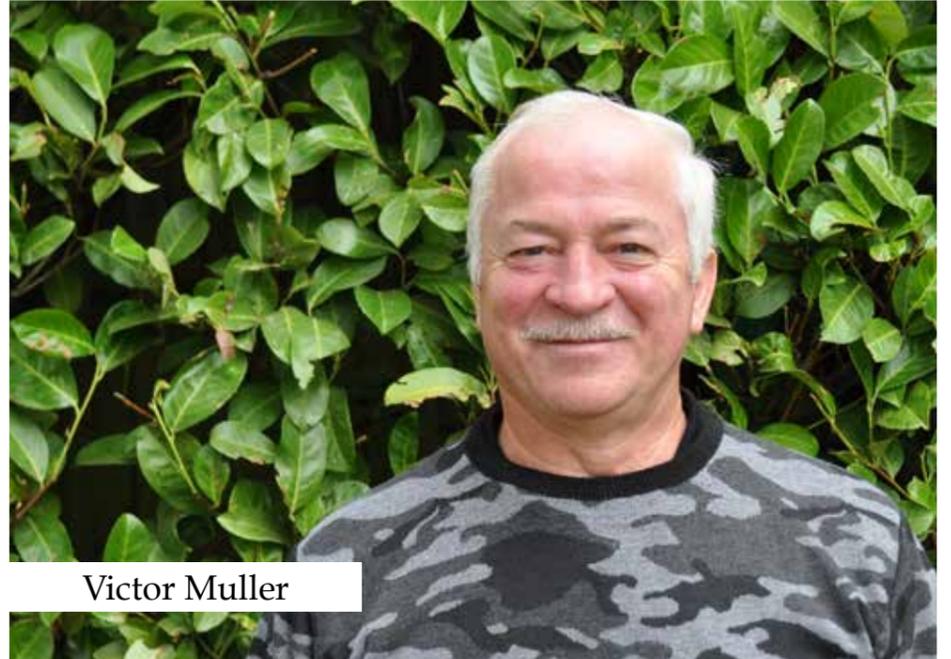


André Guerbert

« Un soir de 1996, mon fils est rentré à la maison et m'a dit : Je t'ai inscrit au groupement des anciens combattants de Gomelange. »

André Guerbert est le doyen des bénévoles de l'association des portes drapeaux. Il est titulaire de 5 médailles dont la médaille des 20 ans de service.

Il garde pourtant un souvenir amer de son service militaire de 24 mois. Il a été rattaché au 26^e Régiment d'Infanterie Motorisée qui s'est vu mobilisé en Algérie, alors qu'il avait entre 20 et 22 ans. *« Le service militaire était obligatoire et je me suis retrouvé mobilisé en pleine Révolution algérienne. La guerre, ça ne se raconte pas beaucoup. »* Mais c'est toujours avec cette envie et comme au premier jour qu'il porte avec fierté l'emblème de la France.



Victor Muller

Victor Muller considère son engagement bénévole au sein des porte-drapeaux comme un honneur afin, notamment, de transmettre des valeurs. C'est au décès de sa maman qu'il ressent l'envie de s'engager comme porte-drapeau.

« Maman faisait partie des malgré-nous. Touchée par l'Histoire, elle avait le droit, à son enterrement, aux honneurs du drapeau. Elle y tenait particulièrement. »

Aujourd'hui, maître de cérémonie aux anciens combattants, il est le dernier à résider à Bouzonville. Il souhaiterait pouvoir transmettre aux jeunes générations les valeurs de son engagement associatif. En 1974, Victor Muller faisait parti du 35^e Régiment d'Artillerie Parachutiste. Mais il rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être ancien militaire pour devenir porte-drapeau. Dès 14 ans, les jeunes femmes ou jeunes hommes qui souhaitent avoir l'honneur de porter les couleurs peuvent contacter les associations ou s'adresser à l'Hôtel de Ville.

Calendrier des commémorations

- **dernier dimanche d'avril** : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
- **8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **8 juin** : journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» en Indochine
- **18 juin** : journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
- **14 juillet** : Fête Nationale
- **16 juillet** : journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux «Juste» de France
- **25 septembre** : journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives
- **11 novembre** : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et journée nationale du souvenir pour tous les combattants de tous les conflits «Morts pour la France»
- **5 décembre** : journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Dépôt sauvage des ordures

Pour les dépôts sauvages d'ordures, la municipalité s'engage à porter plainte systématiquement auprès du Procureur de la République, permettant d'infliger une amende de 1 500 € aux contrevenants.

Afin de durcir la répression contre ces agissements intolérables, le Conseil Municipal a adopté une redevance sur l'enlèvement des dépôts sauvages de déchets. En complément de l'amende, si le contrevenant est identifié, il se verra infligé une redevance supplémentaire de 500 €. Si l'estimation du coût de l'enlèvement est supérieur, la redevance sera majorée à hauteur des frais réels.

Sécurité routière et stationnement

Trois radars fixes et un radar mobile vont sensibiliser les automobilistes à la vitesse en agglomération. Un contrat avec une entreprise de fourrière automobile va également permettre de résoudre les problèmes de stationnement.

De nouvelles poubelles

Après le nettoyage des rues et le fleurissement de la Ville, la municipalité a installé 22 nouvelles poubelles. La propreté de Bouzonville est l'affaire de tous les citoyens. Il est rappelé que tous les contrevenants à la propreté de la Ville sont passibles d'une amende forfaitaire de 68 €.

Démocratie

Élection du conseil municipal des jeunes

De véritables projets votés et soutenus par 27 jeunes, citoyennes et citoyens de Bouzonville de 10 et 16 ans. Le conseil municipal des jeunes se dote d'une réelle ambition autour de ces jeunes qui, comme leurs aînés du conseil municipal, seront amenés à faire des propositions et développer les projets pour leur ville.

Pour qu'ils puissent bénéficier de réels moyens d'action, la municipalité a déjà alloué, dès cette première année, un budget au futur conseil municipal des jeunes. Les candidats aux postes de conseiller municipal sont tous résidents à Bouzonville. Leur élection s'inscrit dans le programme pédagogique d'éducation civique des écoles de Bouzonville.

La parole à l'opposition

M le Maire lors de son élection avait annoncé que l'ensemble des conseillers municipaux travailleraient au service de l'intérêt général et qu'il serait à l'écoute de toutes les bonnes idées.

Lors de la réunion du conseil municipal du 11 juin 2020, les commissions de travail ont été formées. A ce jour, certaines ne sont pas encore réunies et pourquoi ? Comment travaille cette équipe ? Via la presse et les réseaux sociaux, l'opposition apprend certaines décisions qui devraient être discutées en commission. Entre les discours et les actes, il y a un gouffre.

La commission « cadre de vie et sécurité » fait partie des

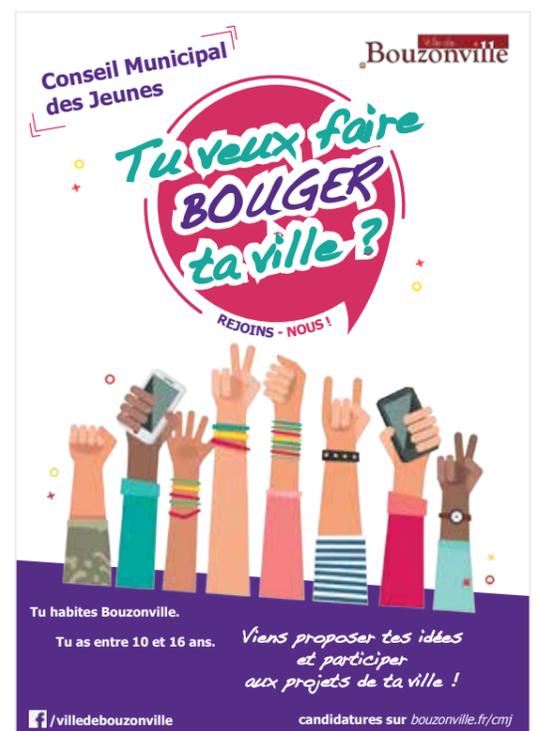
Des véhicules électriques

Les services techniques de la ville sont dotés de deux nouveaux véhicules électriques, en remplacement des anciens datés de 1997. L'emploi d'une nouvelle balayeuse électrique est également à l'étude.



Planter au moins 300 arbres à Bouzonville

La municipalité s'engage à planter au moins 300 arbres à Bouzonville d'ici 2026. Prochainement 90 arbres prendront place en priorité au Parc de la Nied, en partenariat avec la société de transport Schidler pour fêter les 90 ans de l'entreprise.



commissions non installées. Bien que les citoyens signalent des faits récurrents d'excès de vitesse dans les rues de Bouzonville, on ne voit rien venir. Qu'en est-il de cette priorité ?

Mme Marie-Christine Venner ayant donné sa démission du conseil municipal c'est Mme Marie Christine Aubin qui la remplace au conseil.

Marie-Christine Aubin, Esther Goeller, Nicolas Hart et Thierry Weiland

Vous pouvez compter sur nous et nous contacter :
Bouzonville.constructif@gmail.com

Cinéma à Bouzonville

Vendredi 6 nov.
à 20h

Samedi 5 déc.
à 16h



Tarifs :

6 € normal

5,50 € pour les moins de 18 ans

4,50 € pour les moins de 14 ans.



salle des fêtes



au gymnase de la Providence

Programme sous réserve de modifications.

Octobre

Solidarité
CCAS

Les Brioches de l'amitié

Ven. 16 oct. de 15h à 16h

Mosquée

Dim. 18 oct. de 10h à 12h

Abbatiale

Bien-être

Art-Martial Bouzonville Qwankido

Les rencontres du Bien-être

Dim. 18 oct. de 10h à 18h

Complexe sportif - entrée 1€

Jeux vidéo

Ville de Bouzonville

Tournoi de jeux vidéo

Sam. 24 oct. à partir de 10h30

Salle des fêtes

Randonnées

Les Marcheurs de la Nied

Marches encadrées

Mer. 21 oct. à 14h

Parc de la Nied

Animation famille

Christian Hermann

La sorcière aux mille cages

Sam. 31 oct. à 10h30

Espace Culturel - entrée libre

Animation commerciale

A.C.A.B.

Happy Halloween

Sam. 31 oct.

Tous les commerces partenaires

Novembre

Randonnées

Les Marcheurs de la Nied

Marches encadrées

Mer. 4 nov. à 14h

Mer. 18 nov. à 14h

Parc de la Nied

Parc de la Nied

L'heure du conte

Léa Pellarin

Au fond des bois

Sam. 7 nov. à 10h30

Espace Culturel - entrée libre

Apéro-littéraire

Jean-Louis Kieffer et Jo Nousse

Lecture bilingue (et chanson)

Zweespoochisch Lesung (un Lider)

Ven. 20 nov. à 18h30

Espace Culturel - entrée libre

Exposition

Ville de Bouzonville - Région Grand Est

2020 l'année de Gaulle

du 6 nov. au 3 déc.

Vernissage : ven. 6 nov. à 18h30

Espace Culturel

Apéro-littéraire

Esprits Livres et Université de Lorraine

Rencontre avec Julien

Thèves

Ven. 13 nov. à 18h30

Espace Culturel - entrée libre

Bourse aux jouets

Secours populaire - District Mosellan - COB

Un enfant, un jouet

Sam. 28 nov. à 14h

Complexe sportif

Décembre

Randonnées

Les Marcheurs de la Nied

Marches encadrées

Mer. 2 déc. à 14h

Mer. 16 déc. à 14h

Parc de la Nied

Parc de la Nied

Spectacle de Noël

Hélène Koenig - Noël de Moselle

Gourmandises

Mer. 12 déc. à 15h

Espace Culturel - entrée libre

Festivités de Noël

Marché de Noël

du sam. 12 au dim. 20 déc.

Square Robert Schuman

entrée libre



En raison de la crise du Covid-19, la municipalité s'attache à créer des événements dans le strict respect des recommandations sanitaires.

Pour le bien de tous, lors de ces manifestations, merci de respecter les gestes barrières et de porter le masque.